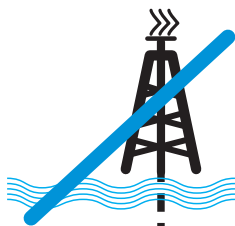


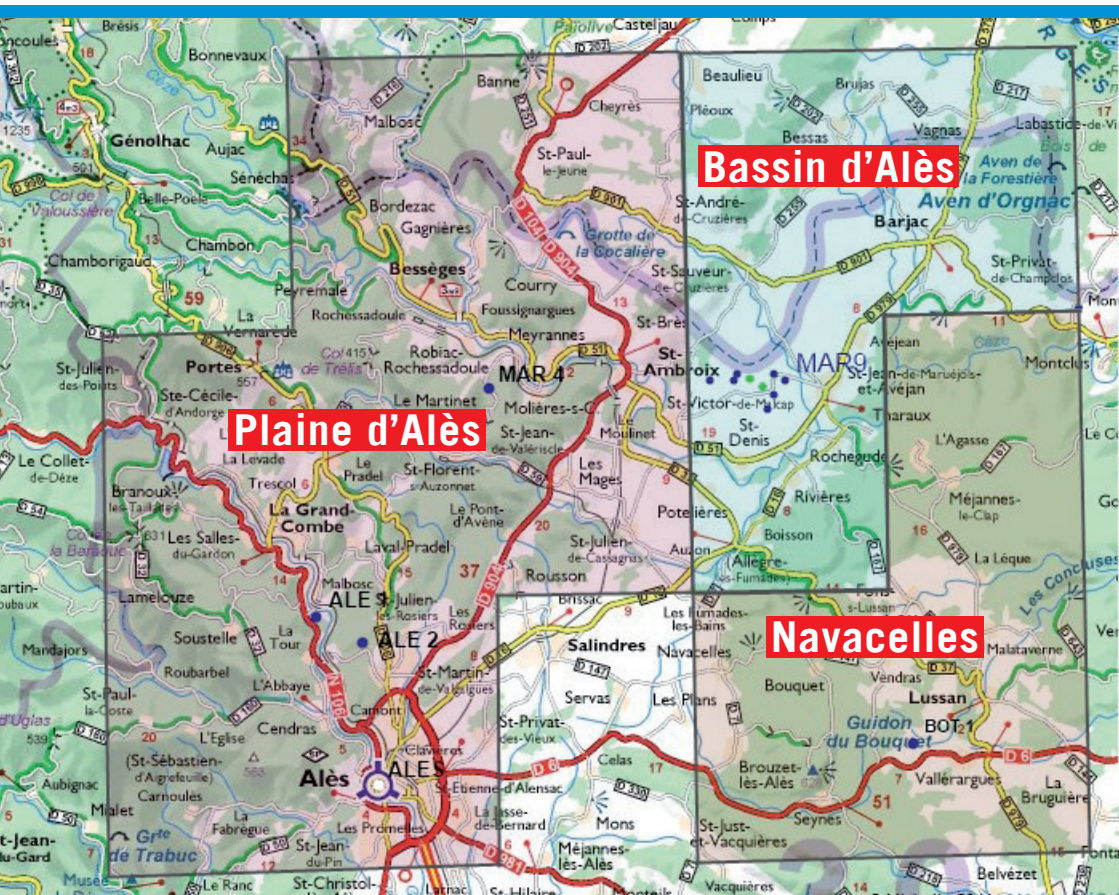


**NI ICI
NI AILLEURS
NI AUJOURD'HUI
NI DEMAIN**



www.stopaugazdeschiste.org – www.bassindales.fr - bastagazales.fr

LES COLLECTIFS GARDOIS ET ARDÉCHOIS DEMANDENT L'ABROGATION DES 3 PERMIS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DITS "NON CONVENTIONNELS" DE LA PLAINE D'ALÈS, DU BASSIN D'ALÈS ET DE NAVACELLES SITUÉS SUR LES COMMUNES DU SUD DE L'ARDÈCHE ET DU NORD DU GARD



POUR L'ABROGATION DES PERMIS DE LA REGION D'ALES

Il y a 5 ans étaient accordés 3 permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures concernant des gisements non conventionnels sans concertation du public comme la loi l'imposait. Le permis de la plaine d'Alès - Le permis du bassin d'Alès - Le permis de Navacelles. Ces permis arrivent tous à échéance et leur prolongation est actuellement à l'étude.

Cela fait 5 ans maintenant que nous empêchons les spéculateurs de venir forer le sol à la recherche d'hypothétiques hydrocarbures qu'ils disent non conventionnels.

Sur le permis du Bassin d'Alès, la société Mouvoil dit envisager l'exploitation d'huiles lourdes, il s'agit d'une exploitation extrêmement polluante, nécessitant l'usage de grandes quantités d'eau chauffée à plus de 250° et de fluidifiants chimiques hautement toxiques.

Mais les pétroliers savent que la zone comporte en profondeur des couches géologiques qui pourraient contenir des hydrocarbures de roches-mères : gaz de schiste ou gaz de houille.

La fracturation hydraulique étant interdite, ils n'avouent donc pas leurs réelles intentions.

Cela fait 5 ans que nous observons ce qui se passe aux États Unis où les accidents de puits, les fuites de gaz, les tremblements de terre et la pollution des eaux sont une menace quotidienne pour les citoyens et les territoires.

5 ans que nous suivons avec intérêt les promesses d'eldorado en Europe alors que, dans les pays où la recherche a commencé, les immenses réserves annoncées se sont avérées surestimées et donc sans intérêt pour les compagnies pétrolières.

5 ans que nous disons, comme certains analystes financiers américains, que les gaz et huiles de schiste sont une bulle financière prête à éclater. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises de forage américaines subissent des pertes colossales et sont aux portes de la faillite.

Depuis 5 ans, le lobby pétrolier travaille à améliorer "l'acceptabilité" des méthodes de forage auprès des populations en proposant de nouvelles méthodes censées être plus propres que la fracturation hydraulique (fracturation à l'heptafluoropropane, fracturation à base de poly-allylamine-polymère, acidification ...). Mais quelle que soit la méthode, l'extraction des hydrocarbures non-conventionnels reste une activité hautement polluante qui présente un fort potentiel de gaz à effet de serre, et extrêmement énergivore (il faut jusqu'à 0,9 équivalent baril de pétrole pour extraire 1 baril).

Toutes ces raisons nous renforcent dans notre volonté de refuser que des puits de recherche et d'exploitation viennent s'implanter dans notre région et nous ne pouvons pas accepter qu'au nom d'intérêts mirifiques, le développement harmonieux de nos territoires soit détruit de manière irréversible au détriment de la mise en place d'une véritable politique de transition énergétique.

Depuis 5 ans les populations du sud de l'Ardèche et du nord du Gard, réunies au sein de collectifs citoyens soutenus par les maires des communes concernées et des communes périphériques, les conseillers départementaux, les députés et les sénateurs des 2 départements, s'opposent à ces projets menaçants pour l'avenir de la région. Elles mènent une lutte pour faire échec à ces projets désastreux pour la santé, l'environnement (eau potable, rivières, climat...) et pour l'économie agricole et touristique de nos territoires.

Cette opposition résolue s'est manifestée en août 2013 devant la Préfecture de Nîmes par le soutien massif de la population venue accompagner ses élus et s'exprime à nouveau en 2015 par une pétition citoyenne qui a réuni plus d'une dizaine de milliers de signature papier et électronique contre le renouvellement du PERH "Bassin d'Alès" et par les motions d'opposition votées par de nombreuses communes.

Autant de voix citoyennes qui disent

"Non au renouvellement de ces permis ! Oui à leur abrogation !"